



Communiqué de presse – 7 septembre 2026 – 3 837 caractères

L'association des Agriculteurs-Méthaniseurs du Grand Est signe une convention de partenariat avec quatre Caisses régionales du Crédit Agricole

Alors que les premières unités de méthanisation en cogénération ont été construites au début des années 2000, et la première unité en injection en 2011, la France en compte aujourd'hui plus de 1 781⁽¹⁾, dont 823⁽²⁾ en injection. Pour la région Grand Est ⁽³⁾, ce sont au total 325 méthaniseurs, dont 142 en injection.

Ces chiffres montrent qu'en 25 ans, et même en moins de 15 ans pour l'injection, cette nouvelle source de production d'énergie renouvelable a réussi à trouver sa place au sein des exploitations. À ce titre, le biogaz fait partie des solutions qui favorisent l'atteinte de l'objectif national de ne plus recourir au gaz naturel fossile à horizon 2050.

En produisant une énergie décarbonée, l'exploitant valorise des résidus de culture et des effluents d'élevage, ainsi que des Cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE), tout en générant des revenus additionnels et en contribuant à la souveraineté énergétique.

Premier acteur bancaire à avoir donné accès au crédit pour les agriculteurs à la fin du XIX^e siècle, le Crédit Agricole accompagne depuis 140 ans les agriculteurs dans toutes les grandes transitions, et notamment dans leur nouveau métier d'énergiculteur.

Dans la région Grand Est, les quatre Caisses régionales du Crédit Agricole d'Alsace Vosges, de Champagne-Bourgogne, de Lorraine et du Nord Est sont les financeurs de plus de 221 unités de méthanisation parmi les 325 unités en fonctionnement ou en construction.

Une expertise qui a amené l'association des Agriculteurs-Méthaniseurs du Grand Est à proposer aux quatre Caisses régionales du Crédit Agricole une convention de partenariat pour travailler ensemble au développement de la filière.

La signature de celle-ci vient de se dérouler lors de l'édition 2026 de la Foire de Châlons, seconde foire agricole de France après le Salon International de l'agriculture de Paris.

Cet engagement mutuel pour la filière biogaz exprime la volonté de promouvoir cette solution et d'accompagner les agriculteurs qui souhaitent se diversifier dans la production de biométhane en plus de leur activité agricole.

*Christelle Vaillant : 06.87.79.25.45 - Christelle.Vaillant@ca-nord-est.fr
Alix Duthoit : 07.89.65.77.40 - Alix.Duthoit@ca-nord-est.fr*

Pour l'exploitant, cette activité contribue à la recherche d'un complément de rentabilité économique tout en participant à l'amélioration de la souveraineté énergétique. En associant autonomie énergétique, consommation bas carbone et réduction des émissions de gaz à effet de serre, la méthanisation crée un véritable cercle vertueux.

Nous estimons que d'ici 2030, un agriculteur sur deux pourrait devenir énergiculteur en s'appuyant sur la méthanisation ou le photovoltaïque. En conjuguant revenus complémentaires et production d'énergie décarbonée, la méthanisation représente un fort enjeu pour le monde agricole. Devenir agriculteur-méthaniseur, c'est porter la construction d'une unité de production qui nécessite d'anticiper les approvisionnements et de s'appuyer sur un contrat de vente de gaz avec une visibilité sur plusieurs années afin d'assurer la rentabilité du site.

Pour Adrien Perrier, président de l'association des Agriculteurs-Méthaniseurs du Grand Est. « Ce partenariat va nous permettre de travailler en collectif pour étudier de nouveaux projets de production d'énergie décarbonée. Avec les quatre Caisses régionales du Crédit Agricole d'Alsace Vosges, de Champagne-Bourgogne, de Lorraine et du Nord Est, nous allons pouvoir accompagner les porteurs de projet tout au long des grandes étapes de ce parcours : étude de faisabilité, étude des capacités techniques de l'outil, approche de financement et enfin, projection de la production et des revenus. Dans un environnement où les modèles changent, travailler main dans la main nous confère davantage de réactivité face à ces évolutions. »

¹ <https://www.biogaz-aura.fr>

² <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

³ <https://odre.opendatasoft.com>

<https://grandest.chambres-agriculture.fr>

De gauche à droite sur la photo : Florence Juillet, ingénieur conseil en transitions agricoles, Crédit Agricole Champagne-Bourgogne - Véronique Mur, chargée de développement énergies renouvelables, Crédit Agricole Lorraine - Élodie Huss, conseillère transition énergétique, Crédit Agricole Alsace Vosges - Céline Daguet, chargée de projets, Crédit Agricole du Nord Est - Christophe Boudes, responsable des filières Transition Énergétique et Santé & Territoire, Crédit Agricole du Nord Est - Adrien Perrier, président de l'association des Agriculteurs-Méthaniseurs du Grand Est - Thomas Gandon, secrétaire général de l'association des Agriculteurs-Méthaniseurs du Grand Est - Vincent De Koninck, directeur du Crédit, Crédit Agricole du Nord Est - Véronique Leclerc, experte grands projets énergies renouvelables, Crédit Agricole du Nord Est